

# Décision Président de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane

## ASSAINISSEMENT, GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES, HYDRAULIQUE ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA DIGUE DE BRUAY-LA-BUISSIERE - SIGNATURE D'UN AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE QUASI-REGIE AVEC LE CEREMA

Vu la délibération 2023/CC011, par laquelle le Conseil communautaire du 07 février 2023 a approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération au CEREMA, Établissement public sous la tutelle de l'État, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour une durée de 4 ans,

Vu la décision n°2025/166 du 20 mars 2025, par laquelle le Président a décidé d'attribuer un marché de quasi-régie avec le CEREMA, dont le siège social est à Bron (69500), Cité des mobilités, 25 avenue François Mitterrand, CS 92803, ayant pour objet une prestation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les travaux d'aménagement de la digue de Bruay-la-Buissière, et de le signer pour un montant total de 28 571,25 € HT et pour une durée d'un an à compter de sa date de notification.

Considérant que ce marché a été notifié le 08 avril 2025 au CEREMA.

Considérant que dans le cadre de l'exécution du marché, il y a lieu de procéder aux modifications suivantes :

- rectification d'une erreur matérielle dans le montant total du projet d'aménagement de la rive droite. En effet, la mission de pilotage n'a pas été prise en compte dans le montant global de la prestation, ce qui correspond à une plus-value de 1 805 € HT,
- la mission AVP en rive droite ne sera pas réalisée, la phase AVP étant déjà validée, ce qui correspond à une moins-value de 7 386,25 € HT,
- l'ajout de 12 réunions supplémentaires en raison de l'augmentation de l'estimation du montant des marchés de travaux et de la concomitance des travaux rive droite et rive gauche. Cela induit une plus-value de 3 705 € HT.

Considérant que ces modifications s'élèvent à une moins value de 1 876,25 € HT et que le nouveau montant du marché est porté à 26 695 € HT.

Considérant que dans ce cadre, il y a lieu de signer un avenant n°1 au marché avec le CEREMA selon le projet ci-annexé.

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

#### Le Président,

**DÉCIDE** de signer un avenant n°1 au marché relatif aux prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les travaux d'aménagement de la digue de Bruay-la-Buissière, avec le CEREMA dont le siège social est à Bron (69500), Cité des mobilités, 25 avenue François Mitterrand, CS 92803, ayant pour objet de modifier le marché selon les dispositions reprises ci-dessus, correspondant à une moins value de 1 876,25 € HT et portant le nouveau montant du marché à 26 695 € HT, selon le projet ci-annexé.

**PRECISE** que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le .2.9. JUL. 2025

Par délégation du Président Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de la réception en Sous-préfecture le : **2 9 JULL. 2025** 

Et de la publication le : 2 9 JUIL. 2025

Par délégation du Président Le Vice-président délégué, LECONTE Maurice

CONTE Maurice



#### MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

#### MARCHES PUBLICS

EXE<sub>10</sub>

#### **AVENANT N° 1**

#### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane Hôtel communautaire, 100 Avenue de Londres – CS 40548 – BÉTHUNE Cedex (62411)

Représentée par Monsieur Olivier Gacquerre – Président Tél : 03 21 61 50 00 – contact@bethunebruay.fr

### B - Identification du titulaire du marché public

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)

Siège : Cité des mobilités

25, avenue François Mitterand - CS 92803 - F-69674 BRON Cedex

Direction territoriale des Hauts de France: 10, rue Jean Bart - CS20275 - 59019 Lille

#### C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Marché en quasi-régie

Assistance à maitrise d'ouvrage relative aux travaux d'aménagement de la digue de Bruay-La-Buissière

- Référence du marché public : 25CO017
- Date de la notification du marché public : 8 avril 2025
- Durée d'exécution du marché public : 12 mois
- Montant initial du marché public :

Taux de la TVA : 20%
 Montant HT : 28 571,25€
 Montant TTC : 34 285,50€

#### D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

Une erreur matérielle a été faite dans le montant total du projet d'aménagement de la rive droite. En effet la mission de pilotage n'a pas été prise en compte dans le montant global de la prestation, ce qui correspond à une plus-value de 1 900€HT, à laquelle s'applique la réduction adhérent de 5%, soit 1 805€HT.

La mission AVP en rive droite ne sera pas réalisée, la phase AVP étant déjà validée, ce qui correspond à une moins-value de 7 775€HT à laquelle s'applique la réduction adhérents de 5%, soit 7 386,25€HT.

EXE10 – Avenantn°1 25CO017 Page: 1 / 3

Un prix pour des réunions supplémentaires a été indiqué dans la proposition financière pour un montant de 325€HT par prestation. Au vu de l'augmentation de l'estimation du montant du marché travaux et de la concomitance des travaux rive droite et rive gauche, un prévisionnel de 12 réunions supplémentaires est programmé. Cela induit une plus-value de 3 900€HT à laquelle s'applique la réduction adhérents de 5%, soit 3 705€HT. Le règlement des réunions supplémentaires sera honoré à la prestation réalisée.

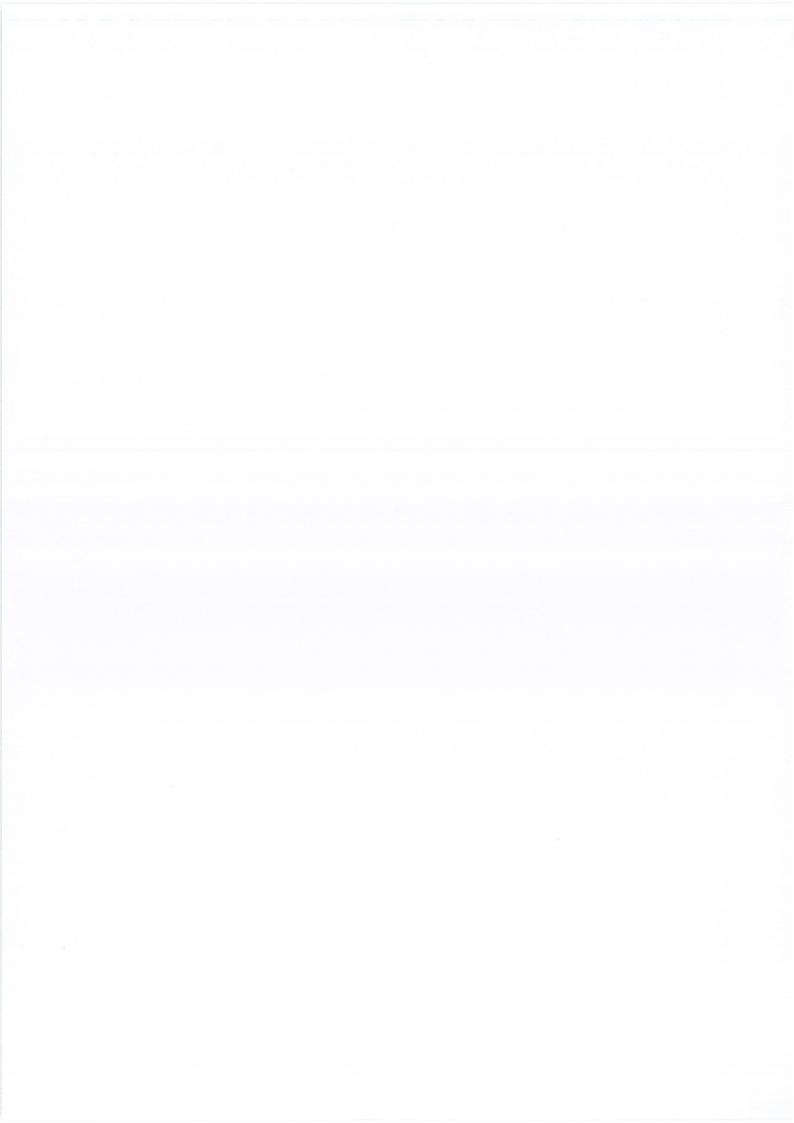
Incidence financière de l'avenant :						
L'avenant a une incidence financière sur le montant	t du marché public :					
□ Non	⊠ Oui					
Montant de l'avenant :  Taux de la TVA : 20%						
<ul> <li>Montant HT: -1 876,25€</li> </ul>						
<ul><li>Montant TTC : -2 251,50</li></ul>						
% d'écart introduit par l'avenant : -7%	6					
Nouveau montant du marché public (cf Annexe join	te « Modalité Financière ») :					
<ul><li>Taux de la TVA :20%</li></ul>	■ Taux de la TVA :20%					
■ Montant HT: 26 695€						
<ul> <li>Montant TTC : 32 034€.</li> </ul>						
E - Signature du titulaire du marché public						
Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature				
(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.						
F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de	e l'entité adjudicatrice					
Pour l'Etat et ses établissements :						
	Α	, le				
	Par délégation du Président Olivier GACQUERRE					
Le Directeur Général des Services Techniques						
	_	Bernard WEPPE				
		emaiu WEFFE				

EXE10 - Avenantn°1 25CO017 Page: 2 / 3

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récép						
Le titulaire signera la formule ci-dessous :						
	« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »					
	A, le					
	Signature du titulaire,					
■ En cas d'envoi en lettre recom	nmandé avec accusé de réception :					
	postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)					
(Coller dans ce cadre ravis de reception p	ostal, date et signe par le titulaire du marche public ou de l'accord-cadre.)					
■ En cas de notification par voi	e électronique :					
	de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de					
l'accord-cadre.)	ie reception de la presente notification par le titulaire du marche public ou de					

Date de mise à jour : 01/04/2019.



## **ANNEXE**

## Modalités financières

(2 pages)

## Proposition Financière Assistance à Maîtrise d'Ouvrage – Projet d'aménagement de la digue de Bruay-la-Buissière (62) en Rive Droite (500 m)

Mission	Prix Unitaire/Forfait	Unité	Total (€ HT)	Unité modifié suite à Avenant	Devis modifié suite à Avenant
Pilotage	1 900,00 €	1	1 900,00	1,00	1 900,00
Mission de relecture et d'assistance sur dossier G2 Avant-Projet					
Ce prix se compose de : - La participation à 3 réunion - Un avis sur indice A du dossier AVP - Un avis sur indice B du dossier AVP	7 775,00 €	1	7 775,00	0,00	0,00
Mission de relecture et d'assistance sur dossier G2 Projet					
Ce prix se compose de : - La participation à 2 réunion - Un avis sur indice A du dossier PRO - Un avis sur indice B du dossier PRO	6 800,00 €	1	6 800,00	1,00	6 800,00
Mission de relecture et d'assistance sur le dossier de consultation des entreprises  Ce prix se compose de : La participation à 1 réunion - Un avis technique sur le Cahier des Clauses Techniques et Particulière - La cohérence du Bordereau des Prix Unitaire	3 400,00 €	1	3 400,00	1,00	3 400,00
Réunion supplémentaire	325,00 €	P.I.	-	6,00	1 950.00
redition supplementare		Total (€HT)	17 975,00	Total (€HT)	14 050,00
		Remise Adhérent	5,00 %	Remise Adhérent	5,00 %
		Total après remise (€HT)	17 076,25	Total après remise (€HT)	
		TVA (%) Total (€TTC)	20,00 % 20 491,50	TVA (%) Total (€TTC)	20,00 %

### Proposition Financière Assistance à Maîtrise d'Ouvrage – Projet d'aménagement de la digue de Bruay-la-Buissière (62) en Rive Gauche (1,2 km)

Mission	Prix Unitaire/Forfait	Unité	Total (€ HT)	Unité modifié suite à Avenant	Devis modifié suite à Avenant
Pilotage	1 900,00 €	1	1 900.00	1,00	1 900,00
Mission de relecture et d'assistance sur dossier G2 Projet  Ce prix se compose de : - La participation à 2 réunion - Un avis sur indice A du dossier PRO - Un avis sur indice B du dossier PRO	6 800,00 €	1	6 800,00	1,00	6 800,00
Mission de relecture et d'assistance sur le dossier de consultation des entreprises  Ce prix se compose de : La participation à 1 réunion - Un avis technique sur le Cahier des Clauses Techniques et Particulière - La cohérence du Bordereau des Prix Unitaire	3 400,00 €	1	3 400,00	1,00	3 400,00
Réunion supplémentaire	325,00 €	P.I.	-	6,00	1 950,00
		Total (€HT)	12 100,00	Total (€HT)	14 050,00
		Remise Adhérent		Remise Adhérent	5,00 %
		Total après remise (€HT)	11 495,00	Total après remise (€HT)	13 347,50
		TVA (%)	20,00 %	TVA (%)	20,00 %
		Total (€TTC)	13 794,00	Total (€TTC)	16 017,00